



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



32 30

#LaCafÀVosCôtés !

1 - Offre de service à destination des allocataires

La Garde et Draguignan : fermeture des accueils pendant les vacances scolaires, du 17 au 28 avril 2023

Les accueils physiques de La Garde et de Draguignan sont **fermés du lundi 15 avril au vendredi 28 avril 2023**.

La réouverture aura lieu, aux horaires habituels, le mercredi 3 mai 2023.

A savoir

Espace France Services : un guichet unique pour les démarches administratives

Dans le Var, 27 sites sont déjà en place dont 1 bus itinérant.

Emploi, formation, famille, logement, santé, social, retraite, citoyenneté, impôts, justice... avec les espaces France Services, il est possible d'être aidé pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu.



Retrouvez tous les espaces France service sur le département du Var, [ICI](#).

Prévention des indus : un livret sur les bons réflexes pour que l'utilisateur évite les erreurs

Vous accueillez du public Caf et êtes amenés à les accompagner dans leurs démarches Caf ?

Retrouvez le livret national regroupant l'ensemble **des bons réflexes pour que les usagers évitent les erreurs**.

Toujours en ligne : **Le guide du nouvel allocataire** pour faciliter vos démarches et vous informer sur vos droits et vos obligations vis-à-vis de la Caf.



2 - Offre de service à destination des familles



Cette année, la Quinzaine des familles s'invite dans le Var du 22 avril au 7 mai 2023 !

La Caf du Var renouvelle **l'organisation de la Quinzaine des familles avec l'appui des animateurs du réseau Parentalité et de ses partenaires.**

Une quinzaine pour s'informer, discuter et partager entre adultes ! Une quinzaine pour s'éveiller, s'amuser, s'émerveiller et partager entre parents et enfants !

Cette année encore, la Quinzaine des familles s'annonce riche avec plus de 145 évènements répartis sur l'ensemble du territoire.

Au programme :

- ▶ rencontres, café-parents, ateliers, conférences, ciné-débats, théâtres... pour les parents.
- ▶ spectacles, chansons, cirque, lectures, ateliers, cuisine, ballades poétiques...

Pendant 2 semaines, les partenaires de la Caf du Var proposent aux parents et aux familles de nombreuses animations pour favoriser les échanges et les partages vers les plus petits comme et les plus grands.

Retrouvez le programme complet de la quinzaine des familles, [ICI](#), sur [caf.fr](#).

#Infos pratiques

Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Camille Laout - Conseillère Parentalité

✉ parentalite.caf.toulon@caf.cnafmail.fr



Tipi : rejoignez dès à présent l'aventure et testez en avant-première l'application dédiée aux parents !

A l'occasion de cette Quinzaine des familles, La Caf du Var propose à ses partenaires volontaires de tester dès à présent **la nouvelle application à destination des familles : TIPI.**



Tipi l'application qui facilite
VRAIMENT la vie des parents



Cette application gratuite est destinée à TOUS les parents (et futurs parents) d'enfants de 0 à 18 ans. Elle se propose d'apporter aux familles des informations sur les services et évènements près de chez eux, des rappels sur les dates importantes de la vie de leurs enfants, des podcasts et des conseils d'experts parentalité.

TIPI a pour vocation de devenir un outil central de la communication des partenaires d'action sociale de la Caf car elle permet de rassembler en un seul lieu les informations utiles aux parents (évènements à venir sur le département, interviews d'experts locaux, Forum parents, etc.).

Elle apporte ainsi à l'ensemble des structures une visibilité supplémentaire (et facilitée) et devrait devenir un outil précieux pour renforcer le recours aux services du territoire par les parents !

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure TIPI et intégrer dès à présent vos informations sur l'application, consultez la page du [caf.fr](#) dédiée **"Lancement de l'application Tipi", ICI.**

L'application sera bientôt disponible sur les stores ! A suivre...

Pensions alimentaires : zoom sur l'intermédiation financière

Depuis le 1er janvier 2023, dès qu'une pension alimentaire est fixée, peu importe le type de décision (divorce par le juge, divorce par consentement mutuel, séparation avec titre exécutoire...), **l'intermédiation financière devient automatique**.

Plus besoin d'avoir un jugement de divorce, même les couples non mariés pourront y avoir recours.

Au-delà de faciliter la vie des parents séparés, elle permet :

- ▶ éviter les tensions liées au paiement de la pension alimentaire.
- ▶ sécuriser son versement mensuel et réduire les risques d'impayés.
- ▶ recouvrer rapidement et dès le premier mois les éventuels impayés.



Ce service est gratuit, accessible sans conditions de ressources et sans limite d'âge des enfants.

Plus d'infos sur : le **communiqué presse de la Caf du Var** disponible sur le caffr.

La Caf décrypte pour vous : Pour tout comprendre en 2 minutes sur L'allocation soutien familial (ASF), découvrez la **vidéo dédiée**.

Rappel des aides aux familles 2023

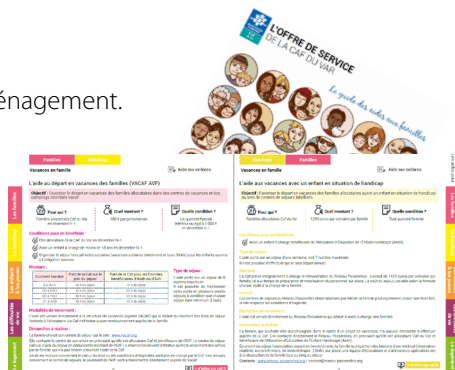
Dans le cadre de sa politique d'action sociale, **la Caf du Var peut attribuer des aides financières individuelles aux familles**.

Les aides aux parents :

- ▶ aide aux naissances multiples.
- ▶ aide au transport exceptionnelle pour partir en vacances.
- ▶ aide au départ en vacances en famille.
- ▶ aide au départ en vacances avec un enfant en situation de handicap.
- ▶ aide à la parentalité et à l'équilibre du foyer.
- ▶ aides "coup de pouce".
- ▶ aide aux familles endeuillées.
- ▶ prêt équipement mobilier et ménager ou déménagement.
- ▶ prime déménagement.
- ▶ prêt à l'amélioration de l'habitat.

Les aides aux jeunes :

- ▶ aide aux activités culturelles et artistiques.
- ▶ aide pour les études supérieures.
- ▶ aides aux formations Bafa.
- ▶ aide à l'autonomie des jeunes.



L'OFFRE DE SERVICE DE LA CAF DU VAR
Le monde des aides aux familles

Vacances en famille
L'aide au départ en vacances des familles (DCAF ASF)
Montant : 100 euros par semaine de vacances. 80 euros alloués dans des centres de vacances et 20 euros de transport (à la demande).

Vacances en famille
L'aide aux vacances avec un enfant en situation de handicap
Montant : 100 euros par semaine de vacances. 80 euros alloués dans des centres de vacances et 20 euros de transport (à la demande).

Prêt équipement mobilier et ménager ou déménagement
Montant : 1000 euros maximum.

Prime déménagement
Montant : 1000 euros maximum.

Prêt à l'amélioration de l'habitat
Montant : 1000 euros maximum.

Elles ont une visée préventive et sont complémentaires des prestations légales versées par la Caf et des aides de droit commun versées par l'ensemble des partenaires intervenant en soutien des familles.

Retrouvez le guide des aides aux familles, **ICI**, sur le caffr



DERNIERS JOURS

Subventions de fonctionnement et d'investissement 2023 : plus que quelques jours pour nous transmettre vos demandes !



Campagne
Subventions 2023



Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la CAF du Var s'engage auprès des partenaires pour développer des services et des actions à destination des familles.

Cette année, toutes les demandes doivent nous être retournées **avant le jeudi 31 mars 2023** à l'adresse mail du service AFAS :

afas@caf83.caf.fr

Passée cette date, plus aucune demande de subvention pour l'année 2023 ne pourra être prise en compte.

Retrouvez **ICI**, l'ensemble des dossiers de demande ainsi que notre règlement des aides financières aux partenaires et le trombinoscope de vos conseillers Caf sur le territoire.

#Infos pratiques

**Pour toutes questions
et/ou précisions**

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter :

Service des Aides Financières d'Action Sociale

✉ **afas@caf83.caf.fr**

IMPORTANT

Prestations de service : déclaration des données d'activité

Nous vous rappelons que vos déclarations de données d'activité et financières, relatives au fonctionnement de votre ou vos structures, sont attendues **pour le 31 mars 2023, dernier délai**.

Ces données sont indispensables pour **le calcul de vos droits et le paiement des acomptes**.

Les périodes à déclarer sont :

- ▶ les données réelles 2022 ;
- ▶ les données prévisionnelles 2023.

Retrouvez toutes les informations : supports d'aide, circuits (Mon Compte Partenaires afas...), formulaires de déclarations de données sur la page dédiée du caf.fr : "**Les Prestations de service**"

A savoir pour les EAJE, MAM ou Micro-crèche Paje : les aides exceptionnelles Covid pour les structures petite enfance ne sont pas reconduites pour 2023.

La Caf du Var et Pôle emploi se mobilisent pour promouvoir les métiers de la petite enfance

L'accueil des enfants âgés de moins de six ans fait partie des atouts d'un territoire, il contribue à l'attractivité de celui-ci, participant au bon équilibre démographique et au dynamisme économique.



Malheureusement une enquête réalisée auprès des professionnels de la petite enfance du Var sur la période du 13 mai 2022 au 21 juin 2022 a révélé des difficultés majeures en matière de recrutement.

Cette situation génère des tensions au niveau des disponibilités de places d'accueil en crèche ; près de 12% des répondants envisagent même de diminuer leur agrément en raison de difficulté de recrutement.

Pour pallier ce manque d'attractivité, **la Caf et Pôle Emploi se sont engagés dans le cadre de leur convention à promouvoir le secteur de la petite enfance lors de la semaine nationale dédiée qui a lieu du 18 au 25 mars**. Plusieurs vidéos ont été tournées pour présenter aux potentiels candidats les différents métiers : auxiliaire de puériculture, accompagnant.e éducatif « petite enfance », éducateur.rice de jeunes enfants, métiers de la petite enfance dans les crèches AVIP.

Ces vidéos ont été diffusées via les outils de communication de la Caf et du Pôle emploi et sont également à disposition de gestionnaires de crèches pour leur propre recrutement.

En complément de ce dispositif, un webinar sur les métiers de la petite enfance à destination des gestionnaires de crèches a été organisé le 8 mars dernier.

Une fois de plus, vous avez été nombreux lors de ce webinar : plus de 70 participants connectés ! Pour les absents, le replay est disponible, [ICI](#), sur le caf.fr.

Gestionnaire d'établissement d'accueil du jeune enfant : mobilisez-vous aux côtés de la Caf et de Pôle Emploi pour valoriser vos métiers et votre secteur d'activité !

Comment ?

► Ouvrez les portes de vos établissements et faites découvrir vos métiers autour d'ateliers de détection des potentiels !

Cette action sous forme d'ateliers permet de repérer les compétences et appétences des demandeurs d'emploi pour un secteur d'activité en échangeant avec les professionnels qui contribuent à faire connaître les métiers et les potentialités d'embauche.

A l'issue, les candidats volontaires se voient proposer par leur conseiller référent, de façon individualisée : une immersion professionnelle (1 à 5 jours), un parcours de formation, ou un accès direct à l'emploi si cela est possible.

► Participez au forum de l'emploi dédié aux métiers de la santé, services à la personne et petite enfance du 24 au 28 avril

Durant la semaine du 24 au 28 avril, les agences de Pôle emploi organiseront différents événements pour faire connaître les métiers de la petite enfance et du soin. Participez à ces événements en tenant un stand, c'est l'occasion pour les employeurs de faire découvrir leurs métiers, leur structure, et de faire connaître leurs offres d'emploi.

Si vous êtes intéressé(e), faites-le nous savoir en complétant le formulaire en ligne dédié, [ICI](https://forms.office.com/e/2VC3wui7L0) (<https://forms.office.com/e/2VC3wui7L0>).

Contacts : Marjorie Ensel - Petite Enfance & Insertion Socio-professionnelle

✉ petiteenfance@caf83.caf.fr / 📞 06 11 55 02 80

Petite Enfance : nouveau ! Un appel à projets pour les crèches à vocation d'insertion sociale

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté promeut l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté en offrant un cadre de socialisation précoce, dans un accueil formel, à tous les enfants.



Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Caf du Var, en partenariat étroit avec le Conseil départemental du Var, lance un nouvel appel à projets pour **favoriser le développement de crèches à vocation d'insertion sociale, dès 2023.**

Les candidatures devront être transmises par voie dématérialisée avant le 27 avril 2023.

Plus d'infos et téléchargement des dossiers, RDV [ICI](#), sur le [caf.fr](#).

#Infos pratiques

Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Marjorie Ensel - Petite Enfance & Insertion Socio-professionnelle

✉ petiteenfance@caf83.caf.fr / 📞 06 11 55 02 80



Un webinaire sur le lancement de l'Appel à projets Petite Enfance « Qualité d'accueil », le lundi 3 avril



La Caf du Var invite les acteurs locaux de la Petite Enfance (Eaje bénéficiaires de la Psu, Rpe et Mam) à participer à un webinaire sur l'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant, le **lundi 3 avril de 10h00 à 11h00 par Teams.**

Ce webinaire sera l'occasion de vous présenter nos orientations :

- ▶ développer des projets innovants ayant un impact sur la qualité d'accueil.
- ▶ favoriser l'accès à l'éveil culturel et artistique.
- ▶ soutenir prioritairement les projets des structures implantées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR).
- ▶ favoriser les actions d'accompagnement à la parentalité.
- ▶ soutenir les projets inscrits dans une démarche de développement durable.

Pour participer au webinaire, inscrivez-vous en complétant le **[formulaire en ligne ICI](#)**.

#Infos pratiques

Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Sandrine Roustan, Conseillère Petite enfant - Accueil collectif

✉ sandrine.roustan@caftoulon.cnafmail.fr

Inclusion handicap : retours sur l'appel à projets 2023



Suite au lancement de l'appel à projets en décembre dernier : 53 candidatures ont été déposées.

43 de ces propositions sont retenues par la commission de la Caf du Var pour une mise en oeuvre en 2023, pour un montant total de financement de fonctionnement de 596 000 euros.

Ces différents projets seront prochainement valorisés dans un flash info spécial handicap.

#Infos pratiques

Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Lina Buscail - Conseillère Inclusion Handicap

✉ inclusionhandicap-caf83@caf83.caf.fr

Alsh : un nouveau guide autour de l'inclusion des enfants en situation de handicap

Après les thèmes de la tarification et du lien avec les familles, la Caf du Var édite un **nouveau guide local, sur la prise en compte du handicap en Alsh.**

Cette nouvelle ressource vise apporter un premier niveau de réponses aux questionnements les plus fréquemment posés sur l'accueil inclusif en centre de loisirs et regroupe :

- ▶ les obligations légales.
- ▶ les bonnes pratiques repérées.
- ▶ les aides Caf mobilisables.
- ▶ les dispositifs d'appui à votre disposition.



#LaCafAVosCôtés1

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/831/Guides%20Alsh/Guide-ALSH-inclusion-Handicap.pdf>

Toujours en ligne :

- 1/ la **première édition** regroupant les préconisations de la Caf, afin d'accompagner les gestionnaires d'Alsh dans l'élaboration des tarifications familiales.
- 2/ la **2ème, recueil d'idées et de bonnes pratiques**, construit avec des partenaires pour faire vivre le lien entre les accueils de loisirs et les parents.

#Infos pratiques

Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Lina Buscail - Conseillère Inclusion Handicap

✉ inclusionhandicap-caf83@caf83.caf.fr



SNU 2023 : inscription aux séjours de cohésion

Le déploiement du Service National Universel se poursuit en 2023 et s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, quelle que soit sa situation actuelle (scolarisé, en apprentissage, en handicap).



Le SNU : 4 objectifs pour être acteur de sa citoyenneté

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- ▶ Faire vivre les valeurs et principes républicains.
- ▶ Renforcer la cohésion nationale.
- ▶ Développer une culture de l'engagement.
- ▶ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU, c'est la possibilité pour chaque jeune de participer gratuitement à un séjour de cohésion organisé en 2023 sur 3 périodes (une au choix) :

- ▶ 16 au 28 avril.
- ▶ 11 au 23 juin.
- ▶ 4 au 16 juillet.

Les inscriptions sont ouvertes pour les 3 séjours.

Contacts : vous pouvez contacter Valérie NAVARRO, chef de projet SNU 83 à l'adresse mail : sdjes83.snu@ac-nice.fr ainsi qu'au 07 86 00 53 42.

En 2023 rejoignez-nous sur **E-CoVar**, le réseau social des professionnels de l'action sociale et de l'accès aux droits !

e-co-var.fr